



**RÉGION  
AUVERGNE- RHÔNE-  
ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N° 84-2025-168

PUBLIÉ LE 23 JUIN 2025

# Sommaire

## **38\_REC\_Rectorat de l'Académie de Grenoble / Division des examens et concours**

84-2025-06-20-00012 - Arrêté n ° DECPVP/XIII/25/195 relatif au jury de délibération du certificat d'aptitude professionnelle spécialité Conducteurs d'engins : travaux publics et carrière. (2 pages)

Page 3

Pôle de la voie professionnelle  
Réf n° DECPVP/XIII/25/195  
Affaire suivie par : Fatiha Adnane  
Tél : 04 56 52 46 96  
Mél : [dec.pro-cap@ac-grenoble.fr](mailto:dec.pro-cap@ac-grenoble.fr)

Rectorat de Grenoble  
7, place Bir-Hakeim CS 81065  
38021 Grenoble Cedex 1

## **ARRETE**

N°DECPVP/XIII/25/195 du 20 juin 2025

- Vu le Code de l'Éducation, articles D337-1 à D337-25-1 portant règlement général du certificat d'aptitude professionnelle et notamment les articles D337-22 et D337-23 ;

**Article 1 :** Le jury de délibérations de l'examen suivant :

CAP conducteur d'engins : travaux publics et carrières

est composé comme suit pour la session 2025 :

CHRISTOLOMME CEDRIC	PROFESSIONNEL . MEMBRE DE LA PROFESSION – GRENOBLE	MEMBRE PROFESSIONNEL
GONIN TEDDY	PROFESSIONNEL . MEMBRE DE LA PROFESSION – GRENOBLE	PRESIDENT
PAVEGLIO JACKY	FORMATEUR CFA UNICEM – MONTALIEU	MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT
SOLLIER KAREN	PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE LPO L'ODYSSEE – PONT DE CHERUY	VICE PRESIDENT

**Article 2 :** Le jury se réunira au CFA UNICEM à Montalieu le lundi 07 juillet 2025 à 11 :00

**Article 3 :** La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Le recteur de l'académie**

**Philippe Dulbecco**

